

Merville

infos

Magazine Municipal N°58 - Mai 2018



**S'É
VA
DER**

Randonnée

**NA
VI
GUER**

Activités nautiques

**S'EN
VO
LER**

Meeting aérien

**S'A
MU
SER**

Centre de loisirs

Les parcours du Cœur



**11 ET 12
MAI 2018**

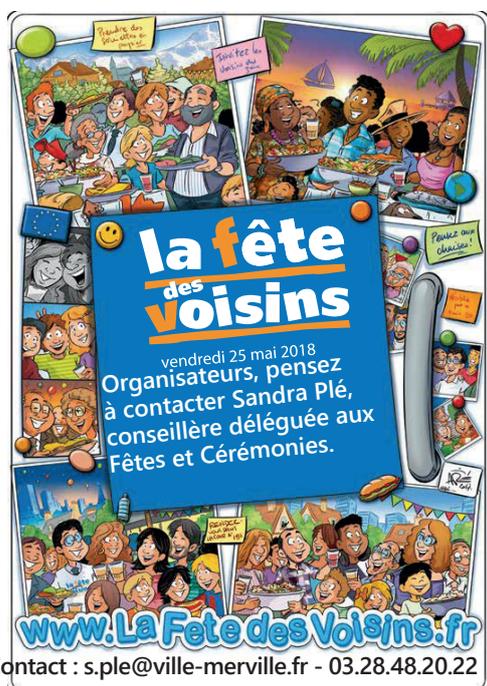
PROGRAMME

Samedi 12 mai à 11h30

Conférence du Professeur Devulder sur la chute chez les personnes âgées
Centre Social
Espace d'Animation Stéphane Hessel

Dimanche 13 mai

9h : Petit déjeuner de bienvenue en mairie
9h30 : Course et marche
Organisées par l'association Courir à Merville et le Cyclotourisme Mervillois



AGENDA

À ne pas manquer !

JUIN

Vendredi 1^{er} juin de 18h à 22h
Soirée "Jeux en folie" dans le cadre de la journée internationale du jeu
Soirée conviviale en famille avec des jeux originaux et des jeux créés en atelier ado
Petite restauration
Espace d'Animation Jacques Brel

Samedi 2 juin de 9h à 17h30
Portes ouvertes du Centre Social
Petite restauration, kermesse, animations
Espace d'Animation Stéphane Hessel

Samedi 2 juin de 10h à 17h
Portes ouvertes des Récollectives

Du mercredi 5 au samedi 30 juin
Exposition "Au cas où"
Médiathèque
Espace Culturel Robert Hossein

Vendredi 8 juin
Journée Nationale aux "Morts pour la France" en Indochine
Espace du Souvenir, Place Bruël

Mardi 12 juin
Souvenir du bombardement du 12 juin 1944
Espace du Souvenir, Place Bruël

Samedi 16 juin
Fête de fin d'année de l'école municipale de musique
Espace Culturel Robert Hossein

Lundi 18 juin
Commémoration de l'appel du Général de Gaulle
Espace du Souvenir, place Bruël

JUILLET

Samedi 30 et dimanche 1^{er} juillet
Raid des canaux
Lys sans Frontières

Dimanche 1^{er} juillet
Fête de la Lys
"Délires sans Frontières"
Prés de la ville

Du mardi 3 juillet au vendredi 31 août

Exposition "Les trains"
Médiathèque
Espace Culturel Robert Hossein

Du 10 juillet au 19 août
Activités nautiques
Détails à venir sur notre page 

Samedi 14 juillet
Fête Nationale
(Programme page 6)

Dimanche 22 juillet à 15h
Cyclisme
Trophée Honoré Despretz
Flandre Elite Cyclisme

Dimanche 22 juillet
Journée nationale en mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites de l'État Français et hommage aux Justes de France
Espace du Souvenir, Place Bruël

Mercredi 25 juillet
Don du Sang
Salle des Fêtes Francis Bouquet
Établissement Français du Sang

SEPTEMBRE

Dimanche 2 septembre
Repas des Aînés
Salle Pierre Sizaire

Du mardi 4 au samedi 30 septembre
Exposition "Charlie Chaplin"
Médiathèque
Espace Culturel Robert Hossein

Dimanche 16 septembre
Meeting aérien Flandre Lys Air Show
Aéroclub de la Lys en partenariat avec la CCFL

Mardi 25 septembre
Journée Nationale d'hommage aux Harkis et aux membres des formations supplétives
Espace du Souvenir, Place Bruël

Samedi 29 septembre
Soirée karaoké et soirée dansante
Espace d'Animation Stéphane Hessel

Chaque début d'année, au 1^{er} trimestre, les collectivités votent leur budget de l'année en cours. Merville n'échappe pas à la règle. Vous trouverez un résumé du budget 2018 en page 15 de ce Merville infos. Où en sommes-nous ?

Après 4 années d'un travail acharné, en prenant des mesures, certes contraignantes, mais surtout en investissant sur l'avenir, nous commençons à voir le bout du tunnel. Les dépenses de 2017 sont du même niveau que celle de 2013. C'est vous dire l'effort budgétaire important réalisé par toutes les équipes de la collectivité. Tout cela, je le répète, sans augmentation de l'imposition.

Cela n'a pas été facile. Un endettement au-delà de l'acceptable (12 millions d'€) et les baisses des dotations de l'Etat (1,9 millions d'€ en cumul) n'ont pas facilité la tâche. Qu'en est-il en ce début d'année ?

Grâce au partenariat sans faille avec la Communauté de Communes Flandre Lys depuis 2014, l'arrivée des nouvelles entreprises sur le territoire apporte une taxe d'équipement non négligeable pour la commune.

La CCFL engrange également des rentrées financières supplémentaires, qu'elle redistribue pour partie aux communes membres. Un seul exemple, le doublement de la dotation de solidarité communautaire soit environ 118 000 € de recettes supplémentaires.

L'afflux des nouveaux habitants amène également une bouffée d'oxygène de même que le passage à plus de 10 000 habitants, grâce à une dotation revalorisée. La progression des transactions immobilières participe aussi à l'augmentation des ressources. Oui, grâce au travail de tous, nous pouvons envisager un avenir plus serein.

Toutefois, une nouvelle inquiétude se profile avec la suppression progressive de la taxe d'habitation des ménages. Certes, elle permettra de redonner du pouvoir d'achat aux contribuables, mais il faut savoir que c'est une ressource importante pour les collectivités. La compensation par l'Etat nous obligera à être vigilant pour ne pas pénaliser une nouvelle fois la collectivité dans son développement.

L'orientation prise depuis 2014 est à poursuivre. Toute entrée financière supplémentaire doit être consacrée à l'investissement, élément incontournable à la création d'emplois.

Sentiments dévoués

Joël Duyck
Maire de Merville




**Poursuivons
nos efforts...**



AGENDA
P2



QUOI DE NEUF
P4-5



ÉVÈNEMENT
P6



DOSSIER
P7-8-9-10



EMPLOI
P11



INITIATIVE
P12-13



JE CONSOMME LOCAL
P14



FINANCES
P15



SÉCURITÉ
P16



**ZOOM SUR...
EXPRESSION LIBRE**
P17



EN AVANT LA JEUNESSE
P18



ASSOCIATIF
P19



TRAVAUX
P20-21



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
P22



INTERCOMMUNALITÉ
P23



EN IMAGES
P24-25-26



ÉTAT-CIVIL
P27



MEETING AÉRIEN
P28

Édition : Ville de Merville
 Directeur de publication : Joël Duyck
 Directeur de rédaction : Philippe Kujawa
 Conception et rédaction : Service communication de la ville
 Photographies : Service communication de la ville - Images Shutterstock - Ph Fruitier-Altimage (vue aérienne)
 Impression : Imprimerie Delezenne
 N°58 mai 2018
 ISSN : 0999-8357

QUOI DE NEUF ?

Les Récollectines vous ouvrent leurs portes

La résidence services Les Récollectines, c'est la solution idéale pour les seniors autonomes de plus de 60 ans, qui désirent vivre dans un cadre de vie calme, adapté et verdoyant. Convivialité et sécurité sont assurées par les équipes sur place. Les portes ouvertes auront lieu samedi 2 juin 2018 de 10h à 17h.



Au programme :

- Présence de Logis 62 pour vous apporter des informations sur leurs actions, la demande de logement... (en charge de la partie locative)
- Visite de logements meublés de résidents et de logements «prêt à l'emploi» - Échanges entre visiteurs et résidents
- Animation musicale par l'école municipale de musique à 11h30
- Atelier de démonstration de couture par l'ACI « Au cas où » à 14h
Exposition de déguisements



Commémoration du Centenaire de la guerre 14-18

Dans le cadre du centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale, plusieurs temps forts sont organisés cette année : expositions, conférences, défilés... La commune et les associations mervilloises se mobilisent pour un retour dans l'histoire.

A découvrir !

Du 4 au 10 juin

- Exposition «Merville avant 1918 et sa destruction»
Pour les scolaires (primaires + collégiés) et la population
Espace culturel Robert Hossein

Du 9 au 11 novembre

- Soirées spéciales, exposition et cérémonies...

Le vendredi 9 novembre

- Soirée spéciale à l'Espace culturel Robert Hossein
- Inauguration de l'exposition " Merville après 1918 et sa reconstruction"
- Projection du film de Daniel Granval "Merville : Avant, pendant et après la guerre"
- Présentation du livre des récits de l'Abbé Lecoëuche sur l'évacuation et de la famille Petitprez, édité par les Amis du Vieux Merville.

Le samedi 10 novembre

- Plantation d'un chêne du souvenir aux monuments aux morts de la place Bruël et du square Serlooten
- Dépôt de gerbe au monument du square Serlooten et récit de l'année 1918 à Merville
- Conférence-débat généalogique par Régine Nugou du Cercle généalogique de la Vallée de la Lys et soirée spectacle à l'Espace culturel Robert Hossein

Le dimanche 11 novembre

- Cérémonie de commémoration, en présence des écoliers et collégiens
- Dépôt de gerbe au Sart, Messe du souvenir, Inauguration des travaux d'embellissement de l'Espace du souvenir place Bruël, Défilé, Recueillement au cimetière militaire,
- Réception en mairie et Banquet des anciens combattants.

Les Amis du Vieux Merville, le Cercle généalogique de la Vallée de la Lys, les anciens combattants, le Souvenir Français, le Club cinéma.

Catherine Dume, nouvelle directrice de la maison de retraite

Arrivée en janvier dernier, elle ne manque pas de projets pour l'EHPAD.

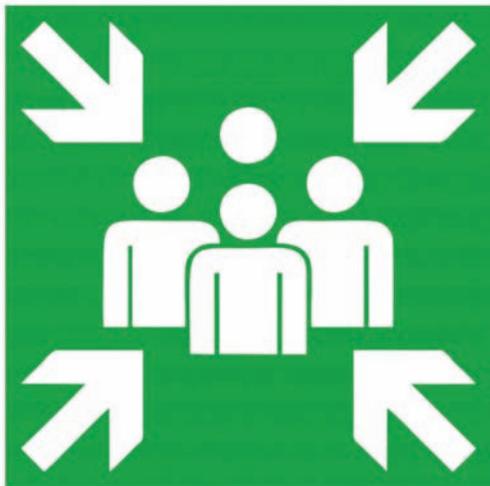
Pour son premier poste en tant que directrice, Catherine Dume partage son emploi du temps entre les maisons de retraite de Merville et d'Estaires. Dès son arrivée, elle a reçu un accueil chaleureux de l'équipe en place : « *Tout le monde était accueillant et l'ambiance de travail est agréable.* » Et les projets ne manquent pas : restauration d'une partie des bâtiments, aménagement d'une nouvelle salle de bain pour les résidents... « *Les besoins sont là mais malheureusement on doit faire face aux contraintes*

financières. » Elle compte également mettre en place de nouveaux rendez-vous entre les résidents et l'extérieur. « *Nous allons accueillir une artiste en résidence qui va faire quatre interventions pour entonner avec les personnes âgées, les chansons de leur jeunesse. Ils se produiront ensuite lors du barbecue du 20 juin.* » Des activités qui viendront compléter celles déjà organisées en partenariat avec l'association CAOUM ou encore les cours de théâtre avec Raphaël Larroque.



Nouvelle signalétique

Vous avez certainement vu fleurir un peu partout en ville de nouveaux petits panneaux verts au pictogramme énigmatique... Ce sont des points de rassemblement. La rédaction vous explique leur utilité.



POINT DE RASSEMBLEMENT

Face au risque d'incendie, il est primordial de protéger les personnes présentes au sein d'un établissement recevant du public. Pour ce faire, il est nécessaire de prévoir leur évacuation ou leur mise en protection dans des espaces d'attente sécurisés. Le point de rassemblement est l'endroit où se regroupe l'ensemble des personnes en cas d'incendie pour pouvoir effectuer un recensement de l'effectif dans l'attente des secours.

Avoir un panneau point de rassemblement est indispensable : il permet une évacuation rapide grâce à une signalisation clairement visible. Il doit être aisément accessible, afin que tous puissent s'y rendre sans encombre et sans gêner les mouvements des équipes d'intervention. Le point de rassemblement est obligatoirement situé à l'extérieur du bâtiment.

Des panneaux ont donc été posés par les services techniques à proximité des lieux publics : Espace Culturel Robert Hossein, Salle des fêtes Francis Bouquet, Eglise Saint-Pierre, Mairie, Centre Social, CCAS...

SAVOUREZ L'ÉTÉ !

RAID DES CANAUX

SAM. 30 JUIN

PASSAGE À MERVILLE

📍 LA LYS

À 10H45

DÉFILÉ

📍 DÉPART DU PARKING DELAETER

FÊTES DE LA LYS

DIM. 1^{ER} JUILLET DE 14H À 18H

"DÉLIRES SANS FRONTIÈRES"

SUR INSCRIPTION PAR ÉQUIPES*

RENS : SANDRA PLÉ

*SAPEURS-POMPIERS, HARMONIE MUNICIPALE,
COMITÉ DE QUARTIER, CENTRE SOCIAL...

📍 PRÉS DE LA VILLE



DE 12H15 À 13H

CONCERT DE L'HARMONIE MUNICIPALE

LÂCHER DE PIGEONS

📍 KIOSQUE

DE 15H30 À 17H30

ANIMATIONS

VILLAGE D'ENFANTS

GRAND CASTING STAR DE DEMAIN

📍 PRÉS DE LA VILLE

À PARTIR DE 20H30

CONCERTS :

LES DAMES SANS-GÊNE, BRUNO MONROE,

AUDE HENNEVILLE, COLLECTIF MÉTISSÉ

📍 PRÉS DE LA VILLE

JOUTES TRADITIONNELLES

DIM. 15 JUILLET

MER. 15 AOÛT

📍 DIGUE D'ARTOIS

CHAMPIONNAT DE FRANCE JOUTES

SAM. 18 AOÛT

DIM. 19 AOÛT

📍 QUAI COURBET

23H

SPECTACLE PYROTECHNIQUE

📍 PRÉS DE LA VILLE

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

VEN. 13 JUILLET DÉPART À 21H30

📍 CENTRE VILLE

BRADERIE - BROCANTES

VEN. 29 JUILLET

📍 CENTRE VILLE

FEU D'ARTIFICE

VEN. 13 JUILLET À PARTIR DE 22H30

📍 RÉCOLLECTINES

DIM. 5 AOÛT

📍 CITÉ BOUILLIEZ

FÊTE NATIONALE

SAM. 14 JUILLET

VEN. 24 AOÛT

DIM 26 AOÛT

📍 CENTRE VILLE

CRÉATION

D'UNE HALTE FLUVIALE AU PONT DE PIERRE



GOLDEN LEIE-LYS

CAP
SUR LA
RIVIÈRE
D'OR!



Un projet qui deviendra réalité en 2019 !

Le développement du tourisme fluvial et des activités nautiques est un projet d'intérêt de l'équipe municipale. Le projet Golden Leie-Lys, Cap sur la Rivière d'or, porté par l'association Lys sans frontières, auquel est associée la ville de Merville et son président, a reçu le feu vert de l'Europe dans le cadre du programme Interreg V. La Communauté de Communes Flandre Lys (CCFL) a également voté, au dernier conseil communautaire, le soutien financier du projet de halte fluviale dans le cadre du développement touristique du territoire. Ce projet représentant plus d'un million d'€ devrait se réaliser sur deux ans. A terme, il s'agit de transformer le site du Pont de Pierre en un véritable point d'animation du centre-ville, au service de la population locale, des associations, des touristes, des plaisanciers...

ESPACE DÉTENTE CHEMINS DE HALAGE



Au niveau de la passerelle, Rue Duhamel Liard, un parking sera aménagé. Le public aura la possibilité de démarrer une randonnée, partir en vélo le long des chemins de halage ou emprunter le réseau points-nœuds cyclo en Vallée de la Lys. Un chemin le long de la Lys permettra de rejoindre la halte fluviale.



La commune a procédé à l'achat du hangar au Pont de Pierre. Celui-ci sera réhabilité et permettra l'hébergement d'associations en lien avec le domaine fluvial, comme les joutes nautiques et leur équipement. Le matériel nautique de la commune y sera également stocké (pédalos, barques, vélos nautiques, gilets de sauvetage...). La seconde partie du bâtiment sera aménagée en club-house permettant l'accueil du public. Un ponton sera installé. Il permettra la pratique des activités nautiques tout en profitant d'un site naturel avec un panorama exceptionnel vers le grand large.

Il est également prévu une aire de détente et des jeux pour les enfants en lieu et place de la maison éclusière, qui sera détruite. Aux beaux jours, les promeneurs pourront profiter d'aménagements tels que des tables de pique-nique, bancs et espaces verts.

HALTE FLUVIALE / CLUB HOUSE ACTIVITÉS NAUTIQUES / PONTON

HANGAR TECHNIQUE HÉBERGEMENT D'ASSOCIATIONS



La Halte Fluviale

Le contexte

Merville est une ville entourée d'eau ; le centre-ville est une île dont les contours sont dessinés par la Lys (vieille ou canalisée) et la Bourre. Il n'existe qu'un moyen d'arpenter les rues de son centre urbain : emprunter un pont. L'histoire de la commune est liée à la rivière, en témoignent les nombreuses industries qui fleurissaient jadis.

Les activités nautiques et le tourisme fluvial à Merville

Depuis 2 ans, les activités nautiques organisées aux Prés de la ville en période estivale sont un vrai succès. En 2016 et 2017, ce ne sont pas moins de 1600 utilisations de matériel qui ont été comptabilisées en 6 semaines. En matière de plaisance privée, l'écluse des Deux-Ponts enregistre près de 800 passages par an, de mai à septembre principalement. L'aménagement de la halte fluviale permettra aux croisiéristes d'accoster dans la commune et sera une alternative au canal à grand gabarit pour relier Lille à Saint-Omer et offrir ainsi un itinéraire plus bucolique.

À l'échelle intercommunale

Le projet mervillois est complémentaire à la base nautique déjà existante à Haverskerque et permettra de réaliser des animations à l'échelle du territoire. Le but est de créer un véritable parcours nautique d'Haverskerque à Sailly-sur-la Lys.

De nombreux projets

La restauration des berges et chemins de halage, portée par la CCFL, permettra de se promener le long de la Lys d'Haverskerque à Sailly-sur-la Lys et privilégier ainsi les liaisons douces.

Le réseau cyclo points-nœuds en Vallée de la Lys sera inauguré en 2019. Il s'agit d'un maillage de routes choisies en raison de leur intérêt touristique ou patrimonial et où il sera possible de pratiquer le vélo en toute quiétude et en sécurité. Ce réseau comportera un balisage adapté. Les numéros, reportés sur une carte, permettront à tout cyclotouriste de créer son propre itinéraire selon la distance qu'il souhaite parcourir, les équipements qu'il souhaite rejoindre et ce qu'il souhaite visiter.

Nord Tourisme est engagé dans la mise en œuvre d'un réseau cyclable points-nœuds en Vallée de la Lys avec des partenaires tels que le Département, la Région et les intercommunalités voisines. Une aire d'accueil sera donc créée au niveau de la passerelle avec une signalétique. Les touristes pourront retrouver les informations touristiques de la commune, de la CCFL, continuer leur circuit sur le chemin de halage, continuer le réseau points-nœuds en vélo, ou alors débiter les circuits de randonnée existant dans la ville.

Le but est de concentrer toutes les activités touristiques en un même lieu, créant une vraie dynamique touristique. A terme, tout le monde trouvera son compte avec des activités pour toute la famille !

LES DATES À RETENIR

Printemps été 2018

Aménagement de la zone de détente

- Destruction de la maison éclusière
- Aménagement de la zone de détente
- Réfection du chemin du Pont de Pierre vers la zone de détente

Aménagement du hangar technique pour les associations en lien avec les activités nautiques

Automne hiver 2018

Aménagement du parking

Réfection du chemin de halage de la passerelle au hangar

Aménagement du club house

Printemps 2019

Inauguration du réseau cyclo points-nœuds

Installation de la signalétique touristique

Mise en place des pontons

Été 2019

Ouverture au public du club house

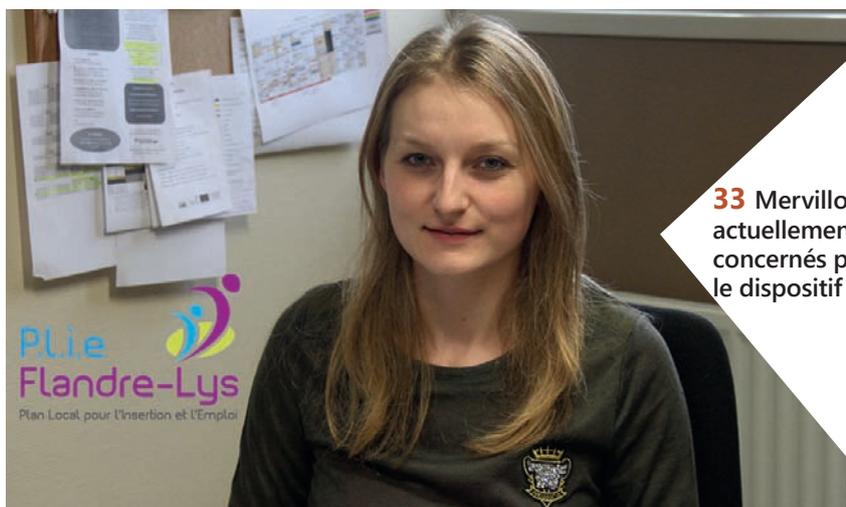
Lancement des activités nautiques

EN ROUTE VERS L'EMPLOI

Quels sont les nouveautés du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) Flandre-Lys ?

Mylène Delehaye est conseillère en insertion professionnelle au sein du PLIE Flandre-Lys depuis octobre 2016.

« *J'accompagne des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du RSA vers une réinsertion professionnelle.* » Un défi de tous les jours, enrichissant et très prenant.



■ Qui peut venir au PLIE ?

La personne qui veut faire appel au PLIE pour l'aider dans sa recherche d'emploi peut venir d'elle-même ou être envoyée par des prescripteurs comme Pôle Emploi, la mairie...

■ Quels sont les critères ?

Les critères d'entrée ont changé en fin d'année dernière. Aujourd'hui, il ne faut plus obligatoirement être en recherche d'emploi depuis plus de 12 mois. De même, un nouveau découpage géographique a été réalisé, ce qui permet d'avoir plus de temps pour chacun et d'avoir une relation de meilleure qualité. Pour être pris en charge au point d'accueil de Merville, il faut habiter sur les communes de Merville, La Gorgue, Estaires ou Haverskerque. Par contre, il faut toujours avoir plus de 26 ans.

L'élargissement des conditions d'entrée ainsi que les démarches individuelles ont augmenté et les profils se sont diversifiés, avec notamment plus de personnes diplômées et qualifiées. Pour Mylène, le challenge est « *d'élargir le champ de recherches, mais aussi d'adapter l'offre des services* ». Deux personnes sont présentes au quotidien pour l'aider à mener à bien sa mission : un chargé de relation entreprise et un animateur collectif qui organise des ateliers CV et lettres de motivation, des simulations d'entretien...

Si vous êtes intéressés :

Un dossier est à remplir lors d'un premier entretien d'accueil. L'entrée dans le dispositif est décidée lors d'une réunion collective.

PLIE Flandre-Lys

Permanences du lundi au jeudi (sur rendez-vous).
Au Service Local de l'Emploi (SLE),
8 avenue Clemenceau

Le SLE, c'est aussi...

■ **la Mission Locale** : elle accompagne les jeunes, de 16 à 25 ans, à préparer leur avenir professionnel, choisir une formation... Elle peut également les aider à régler certains problèmes du quotidien. Permanences : lundi, jeudi et vendredi (sur rendez-vous), mercredi (sans rendez-vous).

■ **le Pôle Emploi** : il aide les entreprises dans leurs recrutements et accompagne les demandeurs d'emplois dans leurs recherches. Permanences : du lundi au jeudi (avec rendez-vous) et le vendredi (sur rendez-vous).

■ **la CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat)** : elle vous aide à trouver des informations sur les métiers, formations, qualifications... si vous souhaitez travailler dans le domaine de l'artisanat. Un conseiller peut vous orienter vers un CFA (Centre de Formations des Apprentis) et une entreprise afin d'établir un contrat d'apprentissage. Permanence le jeudi matin.

■ **le CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées)** : il vous fait découvrir les possibilités qu'offre l'armée de terre. Permanence le jeudi après-midi.

INITIATIVE

Il n'y a pas d'âge pour s'exprimer !

Depuis quelques mois, les professionnels du multi-accueil Les Chatons utilisent la langue des signes avec les tout-petits. L'objectif ? Se faire comprendre avant même de savoir parler. Cette méthode permet aux enfants d'exprimer plus clairement leurs besoins, alors qu'ils ne sont pas encore capables de former des sons compréhensibles par tous. Explications en détails.

■ Le principe

La langue des signes pour bébés est inspirée de la langue des signes française. Cependant, elle ne se base que sur des mots-clés d'une phrase. Utiliser la langue des signes en crèche, c'est uniquement "signer" quelques mots. Verbaliser à chaque fois le signe permet à l'enfant de comprendre sa signification et ainsi de développer son langage. Par exemple, à l'heure du repas, l'adulte dira « on va manger » et portera la main à la bouche en

même temps. À force d'observation, l'enfant finit par s'approprier le signe et le restituer tout seul.

■ L'intérêt

- Communiquer autrement ;
- Donner le moyen d'exprimer ses besoins, ses envies ;
- Se faire comprendre avant de savoir parler ;
- Calmer les frustrations chez les tout-petits et les adultes ;
- Diminuer les pleurs.

■ Les mots clés

L'équipe a déterminé une trentaine de mots-clés qui reviennent régulièrement dans le quotidien et qui permettent d'exprimer des besoins primaires : "manger", "boire", "dormir", "encore", "changer la couche", "doudou", "tétine", "papa", "maman", "câlin". Et puis, il y a ceux du registre des émotions, comme "peur", "triste", "colère", "j'ai mal".



Entrevue avec Christel Agneray, directrice du multi-accueil Les Chatons et Lorelei Dufour, éducatrice de jeunes enfants.

Comment est venue l'idée de mettre en place la langue des signes à la crèche ?

"À partir de 9 mois, les enfants ont des capacités de communication gestuelle mais pas verbale. Par exemple, ils savent faire le signe pour dire Au revoir ou encore Bravo. L'utilisation des signes permet de comprendre l'enfant et de pouvoir répondre à ses besoins. Nous arrivons ainsi à communiquer avec des enfants n'ayant pas encore la possibilité de s'exprimer verbalement. Célia, stagiaire pour sa formation d'Éducatrice de Jeunes Enfants, s'est largement associée au projet. Elle a travaillé à la mise en œuvre de l'outil et à sa communication auprès des parents. L'équipe a également suivi une formation professionnelle."

Au quotidien, comment ça fonctionne ?

"Nous apprenons deux signes par semaine sous forme ludique. A chaque fois que nous prononçons le mot, nous le signons. Nous chantons également des comptines signées. Pour que cela fonctionne, l'implication des parents est primordiale. Il est nécessaire qu'ils se sentent concernés par le projet. Les parents s'investissent aussi à la maison, sinon, ils peuvent très vite être dépassés par les signes que font leurs enfants !"

Avez-vous un exemple où l'utilisation du signe vous a permis de réellement comprendre les besoins d'un petit ?

"Lors du goûter, un enfant s'est mis à pleurer sans que l'on comprenne pourquoi. A-t'il soif ? Faut-il lui changer la couche ? A-t'il mal quelque part ? L'enfant a fini par nous faire un signe : la paume de main fermée, il a frappé 2 fois sur sa joue. Il voulait un autre gâteau. Il avait simplement encore faim. Sans cela, nous n'aurions pas forcément compris les origines de ses pleurs."

Quelle a été la réaction des parents à la mise en place de ce projet ?

"Certains parents connaissaient déjà la méthode. Pour d'autres, des craintes sont apparues. Notamment pour les parents dont les enfants étaient en phase d'acquisition du langage. Nous leur avons expliqué que la verbalisation faisait partie du processus et que le mot devait accompagner le geste. La langue des signes pour bébé ne ralentit pas le langage. C'est un moyen supplémentaire de communiquer avec son enfant.

Chez certains, toute la famille s'y est mis : frères et sœurs jusqu'aux grands parents ! Un papa nous a expliqué que c'était devenu un rituel de "signer" quelques mots avec son enfant chaque soir."

Marguerite dit "Bonjour"



On place la main devant la bouche (doigts serrés).
On écarte la main de la bouche vers la personne comme pour saluer

Méline dit "Au revoir"



On rabat les quatre doigts vers la paume, deux fois
OU
On agite la main de droite à gauche

Si vous souhaitez développer la langue des signes pour bébé à la maison, voici quelques ouvrages qui pourront vous aider (disponibles à la médiathèque de Merville) :

- 100 activités pour signer et communiquer avec bébé (Éditions Nathan),
- Signe avec moi (Éditions Monica Companys),
- Communiquer par signe avec bébé de Nathanaëlle Bouhier-Charles
- Encore! Jouer, chanter et... signer, Bébé adore ça ! d'Isabelle Thomas (Editions Monica Companys)

Un "mur des signes" permet aux parents de découvrir les signes appris chaque semaine par les enfants.

JE CONSOMME LOCAL

Nouvelles activités économiques

ALL FIGS

Passionné par les objets issus d'univers de fiction, Christophe Meurillon vient de lancer sa boutique en ligne de produits dérivés manga, cinéma et comics. On y trouve des objets de collection, des figurines articulées, des statues, des résines, des bustes de personnages de dessins animés, de comics ou de films. Ce site s'adresse aux passionnés de collection ou aux fans d'univers de fiction. Le nombre d'exemplaires de ces figurines est limité. Christophe s'occupe d'envoyer le colis à votre domicile.

Christophe MEURILLON

 all-figs.com

 All-Figs



All Figs

LOCA LYS EVENTS

Vous souhaitez faire preuve d'originalité lors d'un événement particulier ? Loca Lys Events vous propose de louer des produits d'exception : bar à bonbons, voiture de collection, structures gonflables... La société se charge de mettre son expérience au service de votre demande et de s'adapter aux envies et besoins de chacun.

Daniel Terrier

 06.31.91.10.53

 localysevents@gmail.com

 localysevents.fr



Loca Lys Events

Merci aux partenaires pour leur participation à l'élection Miss Flandres 2018



FINANCES

Le budget de la ville en chiffres

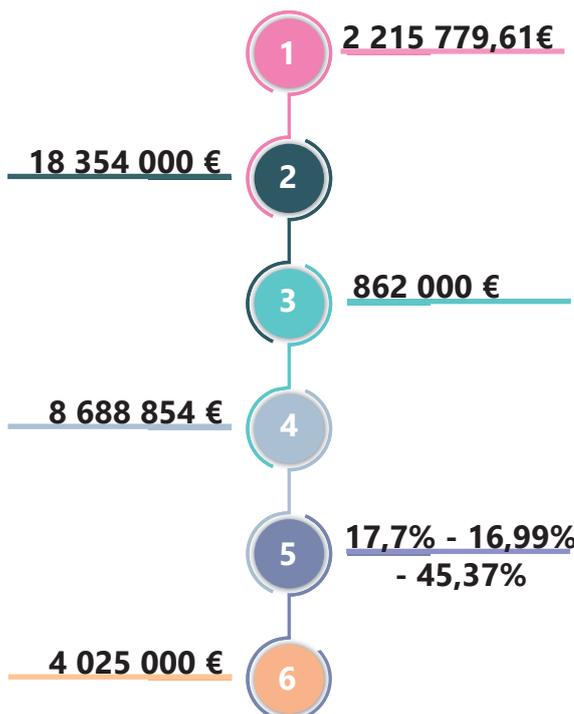
Le 29 mars 2018, le conseil municipal a adopté le budget de la commune. Voici les principaux éléments.

La commune

C'est le budget primitif pour 2018. La commune poursuit sa politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement. **13 469 000 €** sont injectés dans la section fonctionnement et **4 885 000 €** en investissement.

C'est le montant de la dette en capital fin 2017 soit **872€/habitant**. Une baisse d'environ **3,3 millions** d'euros depuis 4 ans. Elle est estimée à **7,5 millions** pour 2019.

C'est le montant dédié aux projets pour 2018 : la Batellerie, les travaux d'aménagement du Pont des Morts, de la rue Ferdinand Capelle, du Pont de Pierre, le parking et les accès aux salles du Sart...



C'est l'excédent de fonctionnement du Compte Administratif de 2017 pour la commune reparti comme suit : **1 149 779,61 €** reporté sur l'excédent de fonctionnement et **1 066 000,00 €** reporté sur l'investissement.

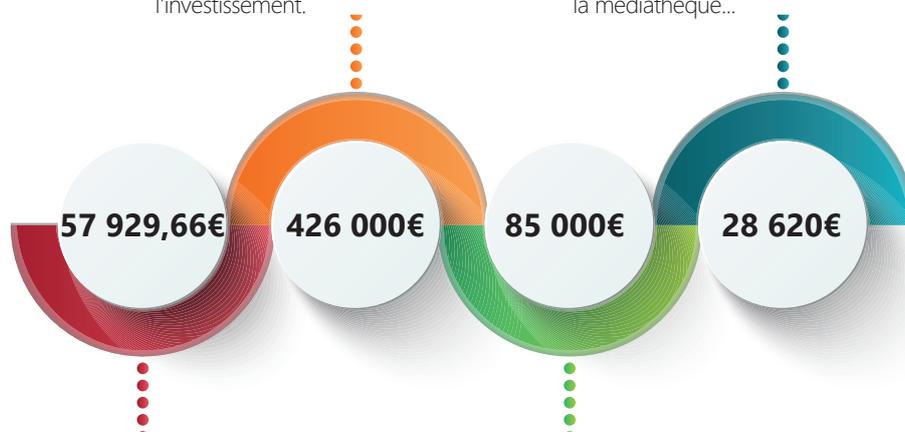
C'est le montant de la subvention communale attribuée au CCAS : **550 000 €** pour le fonctionnement du CCAS et **312 000 €** pour le fonctionnement du Centre social.

C'est respectivement le taux des taxes directes locales : la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

L'Espace Culturel Robert Hossein

C'est le budget primitif de l'ECRH pour 2018 : **350 000€** pour le fonctionnement et **76 000€** pour l'investissement.

C'est le montant prévu pour les investissements : aménagement d'un banc d'accueil, changement d'enseigne, écran pour bandes annonces dans le hall, mobilier pour la médiathèque...



C'est l'excédent global de fonctionnement pour 2017 reporté sur le budget primitif 2018.

C'est le montant de la subvention communale pour 2018 attribuée à l'ECRH.



UNE QUESTION DE SÉCURITÉ !

Installée depuis quelques semaines à Merville, la Protection Civile se dévoile...

L'antenne mervilloise est composée de 18 bénévoles, âgés de 16 à 50 ans, avec une moyenne d'âge d'une vingtaine d'années. Leur travail est complémentaire de celui d'autres services comme les sapeurs-pompiers. Auparavant à Blaringhem, l'antenne d'Hazebrouck cherchait un lieu idéalement situé et qui pourrait rassembler plus facilement les bénévoles du secteur.

■ Des bénévoles présents dans la région, mais pas seulement...

Pour des événements importants, des bénévoles sont appelés à intervenir dans d'autres régions selon les besoins

Exemples d'événements :

- l'aide aux personnes pendant la vague de froid avec les centres d'hébergement d'urgence ;
- la prise en charge des usagers bloqués dans les TER, en pleine voie ;
- l'enterrement de Johnny Halliday ;
- les attentats à Paris, en 2015.



Quelles sont les missions de la Protection Civile ?

- Les postes de secours (lors d'événements)
- L'aide à la population
- La formation (interne et aux particuliers)
- L'aide solidaire et sociale

Qui peut être concerné par les actions de la Protection Civile ?

- Les particuliers
- Les associations
- Les entreprises (notamment pour des formations)
- Les collectivités

■ Vous voulez devenir bénévole ?

Sur le site de la Protection Civile du Nord, vous pouvez obtenir les coordonnées de votre antenne et accéder à un formulaire, à remplir au préalable. Un entretien vous sera ensuite proposé. Le plus important pour devenir bénévole : la MOTIVATION ! « *Il n'y a pas de profil type. Il faut être motivé, sérieux et avoir du temps à donner.* » souligne Steven Williot, président délégué de l'antenne mervilloise.

En savoir + :

www.protectionciviledunord.fr



ZOOM SUR...

Chiens errants : que faire ?

On parle de divagation du chien pour désigner un animal laissé librement en circulation sans la surveillance de son maître, ce qui reste interdit en France.

Il est du devoir du maître d'éviter la fugue d'un chien et de garantir que son animal reste enfermé en intérieur ou sur un terrain clôturé en son absence. Il est évident qu'un chien errant s'expose à de nombreux risques et représente un danger pour les autres.

Que faire face à un chien en divagation ?

- Soyez prudent
- si le chien a un collier, commencez par vérifier si le maître n'est pas dans les parages ;
- vous pouvez contacter la fourrière

pour faire récupérer l'animal ;

- en cas de chien agressif ou dangereux, contactez les services de police ou de gendarmerie ;
- si le chien est docile, libre à vous d'essayer de l'identifier ou de l'emmener chez le vétérinaire ;
- si le chien en divagation vous est connu, prévenez son maître.

Amende et poursuites encourues

- le maître est tenu de payer les frais de fourrière ;
- si le chien n'est pas identifié, le maître doit prouver à ses frais qu'il est le propriétaire légitime du chien ;
- en cas de dommages causés par



le chien, son maître sera bien entendu tenu responsable, notamment financièrement.

- Une contravention de 2^e classe et poursuites judiciaires.

L'article 213 du code rural

précise que le maire a l'obligation de prendre toutes dispositions pour empêcher leur divagation. Il peut ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés.

Nos concitoyens sont inquiets pour l'avenir de Merville

Joël Duyck présente un double visage : tantôt il s'énerve et s'empporte violemment quand on conteste son point de vue, tantôt il flatte l'opposition comme pour mieux se rassurer. L'actuel maire de Merville se comporte comme un bipolaire. Son attitude est inquiétante pour notre commune. Elle inquiète d'ailleurs nos concitoyens.

Même si les faits sont soigneusement cachés, son équipe est profondément divisée, des salariés quittent la collectivité (certains ont même boycotté la cérémonie des vœux), des acteurs locaux affirment qu'il a pris la grosse tête ! Il emploie systématiquement le "JE" : je décide, je mets des PV, je fais la police...

"Joël Duyck déclare la guerre aux crottes de chiens", pouvait-on lire récemment dans la presse comme s'il n'y avait pas des sujets plus importants pour l'avenir de Merville qui malheureusement se fait complètement écraser par Estaires et La Gorgue.

Lors des municipales de 2014, n'a-t-il pas fait campagne sur le thème "Merville, ville sale" ? Selon lui, nous n'étions pas capables d'entretenir et nettoyer la commune. On allait voir ce qu'on allait voir ! Tel un Zorro, il promettait une ville propre et fleurie, mais n'est-ce pas un Zéro résultat qu'il faut constater aujourd'hui ? En déclarant en 2018 la guerre aux crottes de chiens et aux incivilités qu'il contrôle depuis le donjon de la mairie, ne reconnaît-il pas une impuissance qu'il était prompt à nous reprocher avant 2014 ? Ne met-il pas en évidence la totale hypocrisie de sa campagne ?



Toutes proportions gardées, ne se comporte-t-il pas comme notre jupitérien Président de la République, le talent en moins ? Je décide tout et tout seul, et j'ai forcément raison. Je n'ai pas besoin des syndicats et des associations. Je municipalise le centre social, je ferme une école... Il nous fait étrangement penser à l'attitude très Louis XIV de son mentor Jean Rapaille, le manque de cohérence en plus !

Est-il en effet sérieux de vouloir lutter contre la violence routière et de laisser tout un week-end des bolides défoncer les routes de Caudescure ? Pour le rayonnement de Merville, n'y a-t-il pas des manifestations plus sobres avec moins de bruit, de pollution, de gaspillage... ?

AGIR
ensemble pour Merville

Retrouvez nos projets et notre bilan de mandat 2008-2014 sur :
<http://www.agirensemblepouremerville.fr>



En avant la jeunesse !

Cap sur les activités d'été !

■ Stages de découverte

Nouveau ! Le Centre Social propose des stages de découverte à destination des 7-17 ans. Au printemps 2018, la thématique du sport a été abordée.

Cet été, pas moins de 18 stages découvertes seront proposés à destination des 7-10 ans, 11-13 ans et 14-17 ans. Stages sportifs, culturels, artistiques, découverte de la nature... il y en aura pour tous !

■ La répartition des accueils de loisirs change !

Pour permettre un développement cohérent des activités pour chaque tranche d'âge, la répartition des accueils de loisirs évolue cet été :

- Les 2-6 ans à l'Espace d'Animation Stéphane Hessel
- Les 7-17 ans à l'école Victor Hugo (aile périscolaire)
- Les stages de découverte (7-17 ans) à l'Espace Jeunes Jacques Brel

■ Du côté de l'Espace Jeunes...

L'Espace Jeunes Jacques Brel, réservé aux 11-17 ans, sera ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h. Deux soirées seront proposées chaque semaine.

L'Espace Jeunes se délocalisera dans les quartiers pour être au plus proche des ados.

Les animations auront lieu de 14h à 17h :

- Lundi 9/07 et 6/08
aux Prés de la ville
- Lundi 16/07 et 13/08
aux Jardins de Flandre

- Lundi 23/07 et 20/08
à la Cité Bouillez
- Lundi 30/07 et 27/08
au Sart

Et de 19h à 22h :

- Jeudi 12/07 et 09/08
à la Cité Bouillez
- Jeudi 19/07 et 16/08
au Sart
- Jeudi 26/07 et 23/08
aux Prés de la ville
- Jeudi 02 et 31/08
aux Jardins de Flandre

+ d'infos sur le contenu des activités courant juin !

Soirée Holiday's Party

L'Espace Jeunes organise une soirée réservée aux 11-17 ans afin de fêter le début des vacances d'été le **samedi 30 juin 2018** à l'Espace Jeunes Jacques Brel.

Au programme : soirée musicale, animations, groupe de musique...

Profitez des portes ouvertes du Centre Social pour découvrir un panel d'activités proposé à toute la famille !

■ **Vendredi 1^{er} juin à partir de 19h**
Soirée jeux en folie
(soirée autour des jeux de société)
Ouverte aux familles
Espace Jeunes Jacques Brel

■ **Samedi 2 juin de 9h à 17h30**
Portes ouvertes (ateliers randonnée, cuisine, arts de la table, couture, yoga, zumba, hip hop, animations pour les enfants et les jeunes).
Un apéro dînatoire de 12h à 13h.
Défilé de costumes aux Récollectines dans l'après midi
Espace d'Animation Stéphane Hessel
Pour tout connaître de l'actualité du Centre Social, pensez à liker la page 



ASSOCIATIF

Une association au service du quotidien

Plus de 50 ans, au service des usagers

Vous avez un problème lié au quotidien ? L'association CLCV (Consommation, Logement et Cadre de vie) a peut-être une solution pour vous.

- **Donner un coup de main**

Vous avez un problème à régler de banque, assurance, logement, santé, énergies, ou même transport... vous pouvez contacter l'association.

- **Enquêter sur le terrain**

Des enquêtes sont menées régulièrement pour permettre d'informer le public sur les mauvaises pratiques.

- **Accompagner**

Le maître-mot de l'association est l'accompagnement des usagers dans leurs démarches. Un conseil, un courrier, un appel téléphonique, il suffit parfois de peu pour vous permettre de régler un conflit.

- **Informier**

Des animations sont organisées tout au long de l'année dans les écoles, en mairie, avec les associations... pour permettre d'aller à la rencontre du public et le sensibiliser.

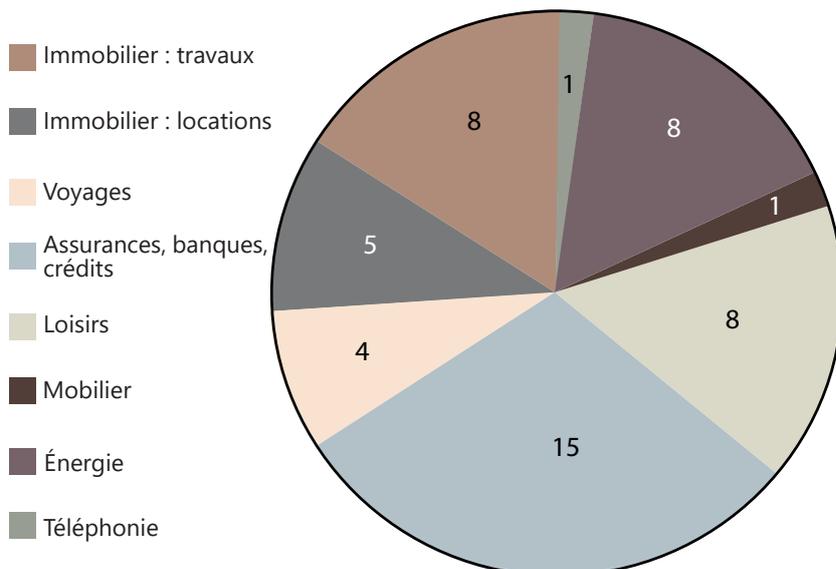


M. Engrand est secrétaire bénévole au sein de l'association. Pour lui l'objectif est "d'assurer une défense des consommateurs. On essaie d'aider les gens à régler leurs litiges, dans la mesure du possible." Si les affaires sont plus compliquées, le bénévole pourra alors diriger les

personnes vers des professionnels : conciliateur de justice...

Si parfois, se faire entendre peut être compliqué, pour un particulier, "en tant qu'association, on est mieux entendu. Certaines sociétés par exemple ont peur des actions de groupe."

Répartition des demandes 2017 par catégorie



Où et quand ?

Permanences au Point d'Accès au Droit chaque premier et troisième lundi du mois (sauf jours fériés) de 18h à 19h30.
Au rez-de-chaussée de la mairie.

AMÉLIORER MON CADRE DE VIE

En direct des chantiers

Passerelles

Après l'installation du génie civil par une entreprise extérieure, les passerelles, en acier et en bois, sont en cours de fabrication et seront prochainement posées. L'installation de la passerelle au pont Saint-Pierre ou pont de la Lys permettra d'élargir la voirie. Du côté du pont des Morts, des pieux de 8,5 mètres ont été installés pour supporter des massifs en béton sur lesquels sera installée la passerelle.

Retrouvez plus de photos des nouvelles passerelles dès leur installation sur notre page ! 



Installation de trois préaux à l'école Bezegher

Les élèves de l'école Bézégher vont bientôt pouvoir profiter de trois préaux pour les protéger des conditions météorologiques. Ils ont été créés et installés par les services techniques de la commune.





Sport : un nouveau terrain de pétanque

Il aura fallu une semaine de travail, en partie réalisé par les services techniques, pour qu'un ensemble de 21 pistes de pétanque homologuées voit le jour derrière la salle Yann Lapierre.



Salle du Sart : des nouvelles de l'intérieur...

Les travaux avancent du côté de la future salle polyvalente du Sart ! Les élèves de l'école Bézégheer pourront bientôt en profiter pour notamment y prendre leurs repas de cantine. D'autres événements, comme la ducasse du Sart, y seront également organisés tout au long de l'année. La salle portera le nom de Janine et Michel Raeckelboom.

Rénovation de la salle Charlet

La première phase a commencé fin mars et se concentre dans l'ancienne salle de judo, avec des travaux de cloisonnement, peinture, électricité et chauffage, en vue d'accueillir les Restos du Cœur et la Banque Alimentaire. Ensuite, l'entreprise rénovera les vestiaires et douches côté tennis de table.

Durée prévue pour ce chantier : 3 mois.

Embellissement de la ville

Dans le but de faire de la commune, une ville toujours plus agréable à vivre, les services techniques et l'équipe dédiée aux espaces verts ont aménagé divers espaces paysagers, notamment sur les entrées de ville mais également au rond-point Delaeter et rue d'Aire.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Analyses des radars pédagogiques, année 2017

A la lecture de ces chiffres, force est de constater que de nombreux automobilistes mais également des motards ne respectent pas les limitations de vitesse dans la cité. Cet état de fait est remonté par de nombreux Mervillois.

Merville n'est pas la seule commune concernée par cette dérive dangereuse. Les médias en font régulièrement écho, au long de l'année.

Une prise de conscience collective est nécessaire avant l'irréversible. Des investissements sont réalisés pour casser la vitesse de même que des contrôles sont effectués régulièrement.

Nous sommes tous des usagers de la route. Ces chiffres doivent nous aider à réfléchir à notre comportement au volant.



Période du 4 avril au 12 mai 2017

	Nombre de véhicules	Vitesse autorisée	Vitesse moyenne	Vitesse maximale relevée	Conducteurs ne respectant pas la limitation
Rue d'Aire	88 769	50 km/h	52,6 km/h	142 km/h	54,69 %
Route d'Hazebrouck	114 634	50 km/h	43,5 km/h	126 km/h	16,82 %
Route de la Gorgue	111 998	50 km/h	52,2 km/h	151 km/h	57,07 %
Route d'Estaires	106 549	50 km/h	43,5 km/h	126 km/h	16,86 %
TOTAL	421 950				35 %

Période du 16 mai au 23 juin 2017

	Nombre de véhicules	Vitesse autorisée	Vitesse moyenne	Vitesse maximale relevée	Conducteurs ne respectant pas la limitation
Rue Régnier Leclerc	44 489	50 km/h	52,9 km/h	145 km/h	62,02 %
Rue de Fer	55 994	50 km/h	52,2 km/h	151 km/h	57,12 %
Rue Oscar Delache	39 096	30 km/h	33,8 km/h	87 km/h	66,69 %
Rue des Prêtres	42 594	30 km/h	33,5 km/h	97 km/h	66,49 %
TOTAL 50 km/h	100 483				57 %
TOTAL 30 km/h	81 680				66 %

Période du 27 juin au 4 août 2017

	Nombre de véhicules	Vitesse autorisée	Vitesse moyenne	Vitesse maximale relevée	Conducteurs ne respectant pas la limitation
Rue Victoire Deroide	28 965	50 km/h	39,5 km/h	92 km/h	11,12 %
Rue Ferdinand Capelle	71 335	50 km/h	47,2 km/h	133 km/h	31,06 %
Rue du Dr Rousseau	40 483	50 km/h	45,8 km/h	140 km/h	28,39 %
Rue Bournoville	22 372	50 km/h	43,7 km/h	101 km/h	22,18 %
TOTAL	161 155				26 %

Période du 8 août au 15 septembre 2017

	Nombre de véhicules	Vitesse autorisée	Vitesse moyenne	Vitesse maximale relevée	Conducteurs ne respectant pas la limitation
Rue Maréchal Joffre	34 499	50 km/h	49,4 km/h	164 km/h	44,35 %
Rue Gambetta	19 507	50 km/h	39,6 km/h	94 km/h	11,19 %
Rue d'Aire	36 079	50 km/h	51,3 km/h	130 km/h	47,41 %
Route d'Hazebrouck	51 949	50 km/h	42,7 km/h	105 km/h	14,94 %
TOTAL	142 034				30 %

Période du 19 septembre au 20 octobre 2017

	Nombre de véhicules	Vitesse autorisée	Vitesse moyenne	Vitesse maximale relevée	Conducteurs ne respectant pas la limitation
Route de la Gorgue	43 151	50 km/h	37 km/h	140 km/h	9,08 %
Rue Ferdinand Capelle	59 913	50 km/h	51,2 km/h	127 km/h	52,70 %
Rue Oscar Delache	42 811	30 km/h	36,3 km/h	103 km/h	75,15 %
Route des Prêtres	20 081	30 km/h	35,1 km/h	106 km/h	72,23 %
TOTAL 50 km/h	103 064				34 %
TOTAL 30 km/h	62 892				74 %

L'Hôtel
Angelika :
nouveau look,
nouvelle vie !

INTERCOMMUNALITÉ

L'ancien hôtel Angelika situé sur la place de Merville voit enfin un avenir se profiler...

La Communauté de Communes Flandre Lys acquiert de plus en plus de compétences suite aux transferts vers les intercommunalités. Après l'eau, l'assainissement, la gestion des milieux aquatiques, la lutte contre les inondations, d'autres sont encore à prévoir !

Ainsi, les élus ont décidé de prendre les devants et ont vu en l'hôtel Angelika une opportunité ! Concrètement, ce sont les pôles urbanisme et tourisme qui investiront le rez-de-chaussée une fois la réhabilitation faite. L'étage quant à lui, sera réhabilité en deux appartements de 100 m² qui seront proposés à la vente. A l'arrière, l'espace vert sera aménagé.

Ce véritable projet d'aménagement urbain au cœur de la ville de Merville, est également une façon pour la Communauté de communes de marquer son empreinte au sein de la commune la plus peuplée du territoire.



TEMPS FORTS

Goûter des aînés

Musique, danse et gourmandises étaient au programme de ces deux goûters des aînés de l'année.



Merville au féminin

Après la découverte de stands 100% féminins dans le hall de l'Espace Culturel Robert Hossein, le public a dévoré le dernier volet de la saga « 50 nuances plus claires ».



Rallye des routes du Nord

La place de la Libération, de nouveau choisie comme parc assistance, a été investie par les voitures de Rallye le temps d'un week-end.

Casting Miss Flandre

12 jeunes femmes ont été sélectionnées lors du casting pour l'élection Miss Flandre.



La Mervilleuse

Une 2^{ème} édition réussie pour la Mervilleuse qui a réuni presque 300 coureurs pour 4 ou 10km à travers les rues mervilloises.

Nettoyage de printemps

Habitants et associations ont parcouru les rues pour nettoyer la commune.





Soirée de gala Miss Flandre

Retour sur une soirée exceptionnelle et une première sur notre commune

Pas moins de 300 personnes ont investi l'Espace Culturel Robert Hossein pour cette première édition merveilleuse de l'élection de Miss Flandre. Une salle comble et comblée pour la soirée de gala, présentée par Dominique Vilain-Allard, délégué régional Miss France, fut un succès. Les 15 candidates ont défilé plusieurs fois sur scène dans le but de décrocher l'écharpe tant convoitée. Lors de la seconde partie de la soirée, se sont les Miss invitées qui ont donné de leur personne pour un show exceptionnel.

Valentine Jossen a été élue Miss Flandre le samedi 24 mars 2018. La jeune femme de 19 ans, originaire de Linselles, est actuellement étudiante en première année de neuropsychologie à l'université Lille 3. Du haut de son 1m80, elle nous représentera lors de l'élection Miss Nord-Pas-de-Calais au mois d'octobre prochain.



Fêtes de Pâques

Inauguration

Comme chaque année, élus et bénévoles du Comité des Fêtes ont inauguré le champ de foire !

Chasse à l'œuf

Cette année, les enfants étaient encore plus nombreux à venir participer à la chasse à l'œuf au Jardin Public. Chacun est reparti avec un sachet rempli de chocolats et une boisson offerte. Les plus jeunes étaient ravis !

Spectacle de Pâques

L'Espace Culturel Robert Hossein s'est mis à l'heure mexicaine pour proposer au public un spectacle inédit et rafraîchissant haut en couleurs et en musiques !

Cavalcade

Grande nouveauté pour cette édition 2018 : le cortège de la cavalcade était emmené par Valentine Josson, Miss Flandre 2018, tout juste élue une semaine auparavant. Seize groupes suivaient dans des ambiances différentes : canon à confettis, musiques et danses venues tout droit des îles ou encore le célèbre Caou qui a toujours autant de succès.



SERVICES MUNICIPAUX

Et toi, tu fais quoi cet été ?

Afin d'assurer les remplacements des congés d'été 2018 des agents titulaires dans les différents services de la collectivité, des jobs d'été sont à pourvoir à l'urbanisme, au cinéma, pour l'accueil des activités nautiques...

Les jeunes, âgés au minimum de 18 ans, peuvent postuler en envoyant leur candidature, CV et lettre de motivation avant le mardi 15 mai 2018 au service des ressources humaines (Hôtel de ville – BP 49 – 59660 Merville ou par mail à : ressourceshumaines@ville-merville.fr)



ÉTAT-CIVIL

NOCES DE DIAMANT

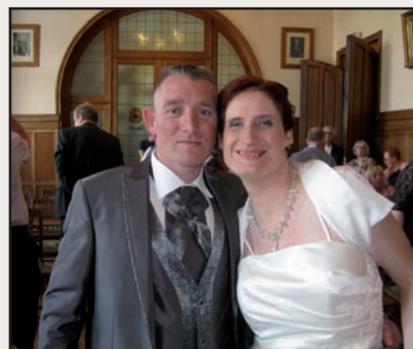


Paul Sabre e et Noëlle Degorre
le 8 avril 2018

MARIAGES



Arthur Notelet et Pauline Salingue
le 14 avril 2018



Guillaume Provo et Jennifer Tailliez
le 21 avril 2018

SPECTACLE DE VOLTIGE AÉRIENNE

L'Aéroclub de la Lys et de l'Artois, en partenariat avec la Communauté de Communes Flandre Lys, organise la deuxième édition du grand meeting aérien Flandre Lys Air Show le dimanche 16 septembre 2018 à l'Aérodrome de Merville !

À partir de 10 heures, et pendant toute la journée : exposition d'avions, démonstrations de voltige et vols d'avions mythiques, baptêmes de l'air... Ne manquez pas cette journée exceptionnelle avec pour invité de prestige, la patrouille de France !

Programme au sol à partir de 10h :

- Exposition des aéronefs
- Animation car podium de l'Armée de l'Air
- Présence des différentes armées (air, marine nationale, terre, gendarmerie)
- Simulateurs
- Exposition : Mémoire de l'aviation, peintures
- Reconstitution d'un campement de la 1^{ère} Guerre Mondiale.
- Expositions de motos et de voitures anciennes
- Stands divers : livres, objets aéronautiques...

De 13h à 18h : Grand show aérien
"De la 1^{ère} guerre à nos jours"

Pour toute la famille

Entrée gratuite

Restauration sur place : buvettes, friteries...

www.meeting-merville.com



FLANDRE LYS AIR SHOW
MERVILLE

PATROUILLE DE FRANCE
SHOWS ACROBATIQUES
BAPTÊMES DE L'AIR
AVIONS DE COLLECTION

ENTRÉE ET PARKINGS GRATUITS
OUVERTURE AU PUBLIC
À PARTIR DE 10H.
RESTAURATIONS SUR PLACE.

MEETING AERIEN
16 SEPTEMBRE 2018
AÉROCLUB DE LA LYS ET DE L'ARTOIS

Flandre Lys
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

FOSA

ENVIROTECH
L.L.L.
FFA
JET FIGHTER
Q
BRIDGESTONE
GRAND LYS TV
3 heures de concert
Palettes
artcom productions
LAPA
clovis
DESK
DUGARDIN
VOSS
AGORIA
REINOLTA
bieu
GRAND LYS TV
SAUNIERE

